



Étude générale

L'engagement civique des jeunes

Publication n° 2010-23-F
Le 8 avril 2010

Marion Ménard

Division des affaires sociales
Service d'information et de recherche parlementaires

L'engagement civique des jeunes
(Étude générale)

La présente publication est aussi affichée en versions HTML et PDF sur Intraparl
(l'intranet parlementaire) et sur le site Web du Parlement du Canada.

Dans la version électronique, les notes de fin de document contiennent des
hyperliens intégrés vers certaines des sources mentionnées.

This publication is also available in English.

Les **études générales** de la Bibliothèque du Parlement présentent et analysent de façon objective et impartiale diverses questions d'actualité sous différents rapports. Elles sont préparées par le Service d'information et de recherche parlementaires de la Bibliothèque, qui effectue des recherches et fournit des informations et des analyses aux parlementaires ainsi qu'aux comités du Sénat et de la Chambre des communes et aux associations parlementaires.

TABLE DES MATIÈRES

| | | |
|-----|--|---|
| 1 | INTRODUCTION..... | 1 |
| 2 | QU'EST-CE QUE L'ENGAGEMENT CIVIQUE?..... | 1 |
| 3 | COMMENT L'ENGAGEMENT CIVIQUE SE DÉVELOPPE-T-IL? | 2 |
| 3.1 | La famille..... | 2 |
| 3.2 | L'école | 2 |
| 3.3 | Les médias..... | 3 |
| 4 | QUELS SONT LES AVANTAGES DE L'ENGAGEMENT CIVIQUE DES JEUNES? | 3 |
| 5 | POURQUOI LES JEUNES SE DÉSENGAGENT-ILS DE LA VIE CIVIQUE?..... | 4 |
| 6 | CONCLUSION | 5 |

L'ENGAGEMENT CIVIQUE DES JEUNES*

1 INTRODUCTION

Le rôle joué par les jeunes en tant que force sociale et politique appartient surtout à l'histoire récente des sociétés euro-occidentales. Dans les années 1960, l'opposition à la guerre du Viêt Nam, les luttes contre les inégalités raciales aux États-Unis ou les événements de mai 1968 en France ont été des moments forts de l'affirmation des jeunes.

Cela dit, on semble constater de façon générale dans plusieurs sociétés aujourd'hui un désengagement civique et une perte d'intérêt pour les affaires publiques chez les jeunes. Ce phénomène a été signalé dans de nombreux pays, y compris la Grande-Bretagne¹, les États-Unis² et le Canada³.

Toutefois, il faut être prudent avant d'affirmer que ce désengagement est définitif ou irréversible. Plusieurs facteurs sont à l'œuvre, et le processus éducatif n'est certainement pas le moindre. En outre, si le contexte international a changé depuis les années 1960 – la guerre froide, par exemple, n'est plus une source de tension –, d'autres enjeux d'envergure différente tels que la protection de l'environnement se sont déclarés, et ce, avec vigueur. Il ne faut pas sous-estimer, non plus, le fait que l'Internet et les médias sociaux ont transformé la manière dont les jeunes communiquent entre eux et, fort probablement, dont ils peuvent ou veulent s'engager dans la vie civique⁴.

Le présent document donne un aperçu succinct de cette problématique. Nous définissons tout d'abord l'engagement civique, puis nous examinons brièvement les éléments de sa genèse chez l'individu. Nous exposons ensuite certains avantages de l'engagement civique des jeunes et enfin certains facteurs qui peuvent expliquer leur désengagement.

2 QU'EST-CE QUE L'ENGAGEMENT CIVIQUE?

De façon générale, on entend par engagement civique le résultat de l'acquisition de comportements et d'attitudes qui expriment une volonté affirmée des citoyens de s'impliquer dans leur société ou leur communauté, et ce, dans le respect des principes démocratiques. Il peut s'agir, entre autres, de l'engagement au sein d'organisations communautaires et bénévoles.

L'engagement civique est plus large que l'engagement politique en ce sens qu'il peut impliquer un service offert à la communauté dans divers domaines tels que la santé, l'éducation ou l'action caritative. L'engagement politique représente une dimension plus ciblée de l'engagement civique, et il s'exprime notamment par le vote, les manifestations collectives, la signature de pétitions ou le travail avec des organisations politiques.

Aida Balsano, chercheuse dans le domaine du développement de l'enfant, définit l'engagement civique des jeunes comme « l'ensemble des comportements et des activités des jeunes qui profitent autant à eux qu'à des organismes communautaires ou à des institutions qui servent la société civile »⁵. Cette définition est intéressante dans la mesure où elle fait ressortir les avantages de l'engagement civique pour l'individu et la collectivité.

3 COMMENT L'ENGAGEMENT CIVIQUE SE DÉVELOPPE-T-IL ?

On constate généralement que l'habitude de s'engager dans la collectivité se forme vers l'âge de 15 ou 20 ans. Elle est un résultat du phénomène de socialisation, le processus par lequel une personne intériorise, tout au long de sa vie, les éléments socioculturels de son milieu et, de cette façon, s'adapte à l'environnement politique et social dans lequel elle vit. La famille et l'école ont toujours été parmi les éléments de socialisation les plus importants, mais il ne faut pas oublier le rôle non négligeable que jouent sur ce plan les médias dans le monde d'aujourd'hui.

3.1 LA FAMILLE

La famille est évidemment un lieu de socialisation très fort⁶. Les parents et les autres membres de la famille exercent le premier rôle dans le façonnement de la personnalité de l'enfant. Les discussions entendues en bas âge dans la cellule familiale constituent les premières expériences significatives du débat des idées et de l'affirmation de soi.

Cette constatation intuitive a fait l'objet d'une corroboration par Constance Flanagan et ses collègues en 1995 dans le contexte d'une enquête sur le rôle de l'école et de la famille dans la genèse de l'engagement civique dans plusieurs pays. L'étude a été réalisée auprès de 5 579 jeunes de 12 à 18 ans dans trois pays reconnus pour être stables démocratiquement (Australie, Suède et États-Unis) et dans quatre pays en transition démocratique situés auparavant dans le Bloc de l'Est (Russie, Bulgarie, République tchèque, Hongrie). Le principal constat de l'enquête a été que les jeunes étaient plus susceptibles de s'engager civiquement lorsque la famille leur inculquait des valeurs et un sens des responsabilités sociales.

3.2 L'ÉCOLE

L'école est un autre milieu de socialisation important. Il s'agit d'un « microcosme social » où les jeunes font l'apprentissage des premières expériences de la démocratie auprès de leurs pairs⁷. L'élève y apprend qu'il est l'égal de son voisin et que ses actions peuvent avoir des incidences sur celui-ci. Il doit négocier et discuter sans violence et de manière civilisée. L'école est aussi un lieu d'affirmation personnelle par rapport à la cellule familiale. Elle donne également au jeune ses premières expériences du processus électoral lorsqu'il doit contribuer à choisir son conseil de classe.

Dans des pays multiculturels comme le Canada, l'école est pour les nouveaux arrivants une prise de contact avec les normes de la société d'accueil⁸. Puisque les sociétés sont de plus en plus diversifiées sur le plan ethnoculturel, le poids de l'école comme lieu de socialisation et d'apprentissage des normes de la société dominante est critique⁹.

L'expérience et la recherche montrent qu'il existe également des organisations qui poursuivent des objectifs éducatifs qui n'ont pas le caractère obligatoire de l'école, mais où les premières formes d'engagement communautaire peuvent s'exprimer. On peut penser, entre autres, au mouvement scout ou aux Clubs 4-H, qui sont des lieux où le jeune peut constater lui-même non seulement les possibilités, mais aussi la nécessité de travailler en équipe¹⁰.

3.3 LES MÉDIAS

Il ne faut pas méconnaître le rôle joué par les médias en tant qu'agent de socialisation propice au développement de l'engagement civique. Aujourd'hui, l'image de soi et celle des autres ne se développent plus seulement dans les relations interpersonnelles : elles sont aussi façonnées par les médias.

On peut aussi poser l'hypothèse que le développement exponentiel de l'Internet et la popularité toujours grandissante des médias sociaux ont un impact sur l'engagement civique des jeunes¹¹. En effet, les internautes peuvent maintenant obtenir presque instantanément des informations de l'étranger qui auparavant auraient mis des jours, des semaines ou des mois à leur parvenir. Les enjeux d'intérêt public n'ont donc plus de frontière, et il est possible d'en débattre de façon quasi instantanée avec quiconque n'importe où sur la planète.

4 QUELS SONT LES AVANTAGES DE L'ENGAGEMENT CIVIQUE DES JEUNES?

L'engagement civique a des retombées positives autant pour l'individu, y compris le jeune, que pour la collectivité.

Sur le plan individuel, les chercheurs américains James Youniss et Miranda Yates ont fait une recension de 44 études qui exploraient l'impact de la participation des jeunes à la vie communautaire¹². La majorité de ces études indiquaient que les jeunes Américains de 12 et 24 ans civiquement engagés étaient plus susceptibles que les jeunes non engagés de relever des défis personnels et sociaux et d'être maîtres de leur vie. Ils avaient une meilleure estime d'eux-mêmes et un sens plus aigu de leurs capacités. D'autres chercheurs ont défini ces cinq capacités de la façon suivante :

- une amélioration générale des compétences sociales et scolaires/universitaires;
- une plus grande confiance en soi;
- un renforcement des liens avec la famille et les pairs;

- un renforcement des valeurs morales et de l'intégrité;
- la compassion pour les autres ¹³.

Sur le plan collectif, la participation des jeunes – un segment important de la société – accroît la légitimité du processus décisionnel mené par les dirigeants. Cela est particulièrement vrai dans le domaine de l'éducation, où les jeunes sont les premiers touchés par les décisions des dirigeants ¹⁴.

L'Organisation des Nations Unies, par exemple, insiste sur le fait que les jeunes doivent être consultés à toutes les étapes, autant dans l'élaboration et la mise en œuvre que dans l'évaluation des politiques publiques ¹⁵. Leur droit de lobbying doit être reconnu et accepté, même s'ils ne disposent pas des mêmes moyens financiers ou humains que des groupes mieux organisés. Il s'agit d'ailleurs d'un élément qui, par un cercle vertueux, pourrait favoriser un engagement civique accru de leur part.

5 POURQUOI LES JEUNES SE DÉSENGAGENT-ILS DE LA VIE CIVIQUE?

Robert D. Putnam de l'Université Harvard s'est beaucoup intéressé au désengagement civique et au déclin du « capital social » ¹⁶ au cours des années 1990. La parution, en 2000, de son ouvrage *Bowling Alone: The Collapse and Revival of American Community*, sur le désengagement politique des Américains, a suscité beaucoup de réactions.

En résumé, l'auteur croit que le déclin des effectifs des organisations locales entraîne une perte d'occasions de discuter de questions d'intérêt commun et d'affaires communautaires. Dans le cadre d'une présentation au Centre canadien de gestion, il a également énoncé d'autres facteurs qui peuvent expliquer le désengagement civique :

- Les facteurs démographiques : Les familles à double revenu et les bouleversements de la structure familiale (divorce, hausse du célibat). Par contre, les femmes présentes sur le marché du travail seraient plus enclines à la participation communautaire et à l'engagement civique.
- Les facteurs de groupe d'âge : Les personnes âgées sont plus susceptibles de s'engager civiquement que les jeunes.
- Les progrès technologiques, comme la télévision, qui, selon Putnam, serait probablement le principal facteur isolant les Américains les uns des autres.
- L'expansion des gouvernements et la force des bureaucraties ¹⁷. Putnam mentionne les programmes consacrés à la rénovation des noyaux urbains dans les années 1960 : le capital physique a été renouvelé au détriment du capital social.

Ces facteurs peuvent certes expliquer en partie le désengagement civique chez les jeunes, mais il est nécessaire de poser d'autres hypothèses dans leur cas. Par exemple, le fait de vivre dans des communautés où l'insécurité et la violence prédo-

minent et où la pauvreté est une réalité quotidienne peut expliquer que certains jeunes n'aient plus le goût de s'impliquer davantage dans la société. Cette insécurité entraîne un sentiment de méfiance envers les adultes et ceux qui sont censés les protéger contre les agressions ¹⁸.

Le désengagement civique se manifeste probablement le plus clairement sur le plan de la participation démocratique. Certains chercheurs ont souligné que les sociétés multiculturelles éprouvent des difficultés à favoriser l'engagement civique des jeunes issus de réalités socioculturelles qui diffèrent de celles du groupe culturel majoritaire. La présence d'une telle diversité parmi les jeunes a parfois pour conséquence qu'ils ont une vision différente de la participation à la vie démocratique ¹⁹.

D'autres chercheurs américains soutiennent que les adultes peuvent avoir une perception négative des jeunes et de leur capacité à prendre une part réelle au processus démocratique. Cette perception éveille une méfiance mutuelle qui rend la collaboration difficile entre les deux groupes ²⁰. La capacité d'établir des ponts avec les générations plus âgées et de travailler en coopération avec elles est un recommencement continu et souvent ardu.

Un chercheur britannique, Murray Print, identifie les lacunes de l'éducation civique, lacunes qui peuvent contribuer à expliquer la méconnaissance des jeunes envers leurs institutions politiques, même à un âge avancé ²¹. Nous savons que les jeunes d'aujourd'hui sont moins renseignés et politisés que ceux des générations précédentes. Ils connaissent moins bien le système politique, ses rouages et ses acteurs, et les personnes dont le savoir politique est déficient sont généralement moins disposées à aller voter. M. Print propose donc l'ajout de cours d'éducation civique au programme d'études britannique pour remédier à la situation ²². Ce serait davantage l'indifférence politique que le désabusement ou le cynisme qui éloigne les jeunes des bureaux de vote. Alors que les générations plus âgées considèrent le vote comme une responsabilité ou une obligation découlant du privilège le plus élémentaire de la citoyenneté, ce ne serait pas le cas chez les jeunes.

Il ne faut pas négliger non plus la méfiance des jeunes envers la politique et les politiciens pour expliquer leur absence des bureaux de vote. Les jeunes ne pensent pas que les décisions des politiciens les touchent directement ²³, ils ne croient pas que le fait de poser un geste à intervalles réguliers peut avoir une réelle influence sur le processus décisionnel et ils sont sceptiques devant un système qui concentre les pouvoirs dans les mains de l'exécutif au détriment du pouvoir législatif. Les plateformes électorales ne les rejoignent pas non plus, et ils n'y retrouvent pas les enjeux qui leur tiennent à cœur. En ce sens, ils ne sont pas différents de certains de leurs concitoyens plus âgés.

6 CONCLUSION

La présence dans une démocratie de citoyens intéressés et engagés dans les affaires de la société – politiques, sociales, caritatives, etc. – est une donnée sociale positive. L'engagement civique est en quelque sorte l'expression même de la

stabilité d'une société et de son regard tourné vers l'avenir, c'est-à-dire de sa pérennité.

De là l'importance que ses plus jeunes citoyens développent leur sens de l'engagement civique – qui n'est pas inné, mais acquis. Et de là, donc, l'importance de leur donner les moyens et les raisons d'acquérir les compétences civiques de base qui les prépareront à devenir des citoyens engagés.

NOTES

- * Voir aussi les deux publications suivantes de la Bibliothèque du Parlement sur la participation électorale des jeunes au Canada : Andre Barnes, *La participation électorale des jeunes au Canada – 1. Tendances et bilan*, publication n° 2010-19-F, 7 avril 2010, et Marion Ménard, *La participation électorale des jeunes au Canada – 2. Déterminants et interventions*, publication n° 2010-21-F, 20 avril 2010.
1. Ben Kisby et James Sloam, « Revitalising Politics: The Role of Citizenship Education », *Representation*, vol. 45, n° 3, 2009.
 2. Judith Torney-Purta, « The School's Role in Developing Civic Engagement: A Study of Adolescents in Twenty-Eight Countries », *Applied Developmental Science*, vol. 6, n° 4, 2002, p. 204.
 3. Centre de recherche et d'information sur le Canada, *Démocratie canadienne : réintégrer les jeunes dans le processus politique*, Les cahiers du CRIC, n° 15, décembre 2004.
 4. Josh Pasek, Eian More et Daniel Romer, « Realizing the Social Internet? Online Social Networking Meets Offline », *Journal of Information Technology and Politics*, vol. 6, n° 3, 2009.
 5. Aida Balsano, « Youth Civic Engagement in the United States: Understanding and Addressing the Impact of Social Impediments on Positive Youth and Community Development », *Applied Developmental Science*, vol. 9, n° 4, 2005, p. 188 [TRADUCTION].
 6. Constance Flanagan, Jennifer Bowes et Britta Jonsson, « Ties that Bind: Correlates of Adolescents' Civic Commitments in Seven Countries », *Journal of Social Issues*, vol. 54, n° 3, 1998.
 7. *Ibid.*, p. 462. Voir aussi Torney-Purta (2002).
 8. Ellen Claes, Marc Hooghe et Dietlind Stolle, « The Political Socialization of Adolescents in Canada: Differential Effects of Civic Education on Visible Minorities », *Canadian Journal of Political Science*, vol. 42, n° 3, 2009.
 9. Il est intéressant de noter que Flanagan *et al.* (1998) ont constaté que les écoles situées dans les pays en transition démocratique ne semblaient pas placer très haut l'acquisition de compétences civiques. Sous les anciens régimes, en effet, ces écoles servaient à minimiser les différences entre les individus et à favoriser l'homogénéisation de la population dans l'esprit de l'idéologie dominante.
 10. Flanagan *et al.* (1998), p. 461.
 11. Pasek *et al.* (2009).
 12. James Youniss et Miranda Yates, « A Developmental Perspective on Community Service in Adolescence », *Social Development*, vol. 5, n° 1, 1996.

13. Richard Lerner, Celia Fisher et Richard Weinberg, « Toward a Science for and of the People: Promoting Civil Society through the Application of Developmental Science », *Child Development*, février 2000, vol. 71, p. 16.
14. Nations Unies, Département des affaires économiques et sociales, *World Youth Report 2003 – The global situation of young people*, chap. 10 : « Youth Participation in Decision Making », 2004, p. 274.
15. *Ibid.*
16. Putnam définit le capital social comme les aspects de notre vie collective qui nous rendent plus productifs, soit un niveau élevé de participation, de confiance et de réciprocité. (Voir Robert Putnam, *Bowling Alone: The Collapse and Revival of American Community*, Simon and Schuster, 2000.)
17. Robert D. Putnam, *La société civile en déclin : pourquoi et après?*, Centre canadien de gestion, 1996.
18. F. DUBET et D. MARTUCCELLI, *Dans quelle société vivons-nous?*, Paris, Seuil, 1998, p. 289.
19. Claes *et al.* (2009).
20. Daniel Hart et Robert Atkins, « Civic competence in urban youth », *Applied Developmental Science*, vol. 6, n° 4, 2002.
21. Murray Print, « Citizenship Education and Youth Participation in Democracy », *British Journal of Educational Studies*, vol. 55, n° 3, septembre 2007.
22. *Ibid.*
23. Gina Bishop et Rebecca Low, « Le point de vue des jeunes sur le gouvernement, la politique et la société », dans Centre de recherche et d'information sur le Canada (2004).